



Programme de reconnaissance sportive • Guide

Origine du programme

Depuis 2019, le Programme de reconnaissance sportive remplace le Gala du Mérite sportif régional. À la suite de consultations auprès de ses membres, une restructuration de l'événement a été mise en place afin de correspondre davantage à la réalité d'aujourd'hui.

L'événement

Avec la complicité de partenaires du milieu sportif, une équipe de tournage surprend un lauréat afin de lui rendre un **hommage personnalisé** et de lui remettre une bourse de **500,00 \$**. Ce candidat est nommé par son entourage sportif selon leurs critères (exemple : performance, implication, éthique, persévérance, personnalité, cheminement, etc.). La vidéo permet de capter sur le vif la réaction du lauréat et de faire rayonner cette personne en partageant son parcours. Ce programme permet de connaître l'histoire de nombreuses personnes impliquées dans le monde sportif au Saguenay–Lac-Saint-Jean (RLS) grâce à des capsules vidéo diffusées occasionnellement.

Critères d'admissibilité

Volet A • Être un athlète (ou une équipe), un entraîneur ou un officiel actif du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 sélectionné par son Association sportive régionale selon leur propre critère.

Volet B (ARLPH) • Être un athlète ayant un handicap, un entraîneur ou un officiel œuvrant auprès des personnes ayant un handicap actif du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. La gestion des candidatures se fait par l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées (ARLPH).



Les Associations qui aimeraient reconnaître l'implication d'un bénévole peuvent le faire via le Prix du bénévolat en loisirs et en sports Dollard-Morin.

Implication

Le niveau d'implication de l'Association régionale peut se limiter à sélectionner le Lauréat. Par la suite, le RLS contactera le contact sportif ainsi que la personne-ressource pour planifier l'hommage et la remise de bourse. Deux personnes doivent donc être identifiées dans le formulaire afin d'aider le RLS à établir le scénario.

Contact sportif : Personne œuvrant dans le sport (Président de l'Association, entraîneur, collègue, etc.) qui connaît le lauréat et qui pourra nous renseigner sur l'horaire sportif (compétition, événement social, entraînement, etc.)

Personne-ressource : Personne proche du lauréat qui le connaît personnellement et qui pourra nous renseigner précisément sur son horaire (parent, ami, conjoint(e), etc.). La personne-ressource sera invitée à remplir un court questionnaire en ligne pour mieux connaître le lauréat et augmenter les chances de le surprendre en fonction de ses goûts et ses habitudes.

[Lien vers le questionnaire pour la personne-ressource](#)

Date limite

La date limite pour la réception du formulaire est le **20 octobre** de chaque année.

Formulaire de candidature

Volet A • Le formulaire de candidature peut être déposé par l'Association régionale une fois par année. La personne nommée doit être un athlète (ou une équipe), un entraîneur ou un officiel. Les critères de sélections sont définis par l'Association sportive. Le RLS s'engage à honorer la personne mise en candidature qui répond aux critères. Une seule mise en candidature est acceptée par sport fédéré.

La personne mise en candidature est donc assurée de recevoir un hommage personnalisé et une bourse.

[Lien vers le formulaire de candidature volet A • Cliquer ici](#)

Volet B (ARLPH) • Le formulaire peut être déposé par l'entourage d'une personne ayant un handicap ou l'entourage d'un entraîneur ou d'un officiel œuvrant auprès des personnes ayant un handicap. Les critères de sélections sont définis par l'ARLPH. Le RLS, en collaboration avec l'ARLPH, honorera le lauréat sélectionné parmi toutes les candidatures reçues.

[Lien vers le formulaire de candidature volet B \(ARLPH\) • Cliquer ici](#)

Sports admissibles volet A

Les sports pouvant déposer une candidature doivent être fédérés en plus d'avoir une association sportive incorporée dans la région et une structure de développement.

- Aviron
- Athlétisme
- Badminton
- Baseball
- Basketball
- Biathlon
- Boxe Olympique
- Course sur route
- Curling
- Cyclisme sur route
- Dynamophilie
- Équestre
- Golf
- Gymnastique
- Haltérophilie
- Hockey
- Judo
- Natation artistique
- Natation
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse
- Plongeon
- Rugby
- Sauvetage sportif
- Ski Alpin
- Ski de fond
- Soccer
- Snowboard
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à air comprimé
- Tir à l'arc
- Triathlon
- Ultimate frisbee
- Vélo de montagne
- Voile
- Volleyball

Exemple de Reconnaissance sportive

[Lien vers les Reconnaissances sportives • Cliquer ici](#)

Pour plus de renseignements

Frédéric Bouchard, coordonnateur aux activités
418-480-2228 poste 225
coordonnateur@rls-sag-lac.org

